



HAL
open science

Les établissements perchés de l’Auvergne (IVe-VIIe s.) : de nouvelles formes d’habitat groupé

Sandra Chabert, Damien Martinez

► To cite this version:

Sandra Chabert, Damien Martinez. Les établissements perchés de l’Auvergne (IVe-VIIe s.) : de nouvelles formes d’habitat groupé. *Gallia - Archéologie des Gaules*, 2017, Agglomérations, vici et castra du Nord de la Gaule entre Antiquité tardive et début du haut Moyen Âge (IIIe-VIe s.), 74 (1), pp.289-306. 10.4000/gallia.2391 . halshs-01808425

HAL Id: halshs-01808425

<https://shs.hal.science/halshs-01808425>

Submitted on 19 Jan 2020

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L’archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d’enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution - NonCommercial - NoDerivatives 4.0
International License

Les établissements perchés de l'Auvergne (IV^e-VII^e s. apr. J.-C.)

De nouvelles formes d'habitat groupé

Sandra CHABERT* et Damien MARTINEZ**

Mots-clés. Antiquité tardive, céramique, importation, Molles, site de hauteur, forteresse, église, Arvernes.

Résumé. La question du renouveau de l'habitat perché qui s'amorce à partir de l'Antiquité tardive en Gaule est aujourd'hui au cœur des préoccupations entourant les recherches d'archéologie romaine et médiévale. Longtemps considéré comme relevant de l'anecdote, ce phénomène est à présent réévalué et intègre le discours sur les nouvelles formes d'habitat groupé. Les études engagées récemment en Auvergne, prolongeant une réflexion développée dès les années 1960, s'inscrivent dans la mouvance des travaux fondateurs entrepris dans le sud et le nord-est de la France. L'approche de terrain, à l'image du projet conduit

depuis quelques années sur le site de la Couronne à Molles (Allier), apparaît comme une étape indispensable pour aborder concrètement la réalité de cette nouvelle forme d'habitat, pour des sites bien souvent anonymes. Le premier bilan qui peut aujourd'hui être proposé est illustré par une série de sites partageant des caractéristiques génériques communes (contexte topographique, fortification), mais dont l'étude fait cependant état d'une hétérogénéité des formes et des fonctions. Par ailleurs, le mobilier retrouvé, en particulier la céramique, montre que ces sites sont loin d'être isolés, mais, au contraire, parfaitement insérés dans les réseaux commerciaux approvisionnant la cité arverne à la fin de l'Antiquité.

The hilltop sites in Auvergne (4th-7th c. AD)

Some new forms of clustered settlements

Keywords. Late Antiquity, ceramic, importation, Molles, hilltop site, fortress, church, Arverni.

Abstract. The resurgence of hilltop settlements that began in the Late Antiquity in Gaul is now at the heart of Roman period and medieval archaeological research. For a long time this subject was considered anecdotal, however it is now being reconsidered and incorporated into the discourse on such new forms of concentrated settlement. The recent studies in the Auvergne region, inspired by earlier research developed in the 60's, fit in the movement of founding studies that were initiated in the South and North-East of

France. The project undertaken for the last few years on the site of La Couronne Molles (Allier), has shown that field work is vital to be able to address the reality of this new settlement pattern, often present on lesser known sites. The first conclusions that we can bring are based on a series of sites that share common general characteristics (topographical context, fortification), and yet have different forms and functions. On another hand, the archeological material, particularly the pottery, shows that such sites are far from isolated. On the contrary, they are perfectly integrated in the commercial networks that supplied the Arverne city at the end of the Antiquity.

Le phénomène de perchement de l'habitat qui a marqué la Gaule à la fin de l'Antiquité est aujourd'hui mieux connu, notamment grâce aux travaux conduits depuis plus d'une vingtaine d'années dans le sud (notamment : Schneider 2004 ; 2007, p. 34-38) et dans le nord-est de la France (Bulet 2008 ; Gandel, Billoin 2011). Des avancées significatives ont permis de sceller définitivement le sort des poncifs historiographiques

qui imputaient aux chocs des invasions germaniques la multiplication d'habitats dits « de refuge ». L'essor des établissements de hauteur à partir des III^e et IV^e s. est aujourd'hui perçu dans une dimension nouvelle, intégrant la notion de modification des rapports de pouvoir et de production. À présent, ces sites ne sont plus marginalisés, mais insérés dans un discours global alimentant la réflexion sur les nouvelles formes d'habitat groupé.

* Laboratoire ArAr, UMR 5138 Archéologie et Archéométrie. Courriel : sandra.chabert@yahoo.fr

** Drac/SRA Bourgogne-Franche-Comté – UMR 6298 / Arthehis. Courriel : damien.martinez@culture.gouv.fr

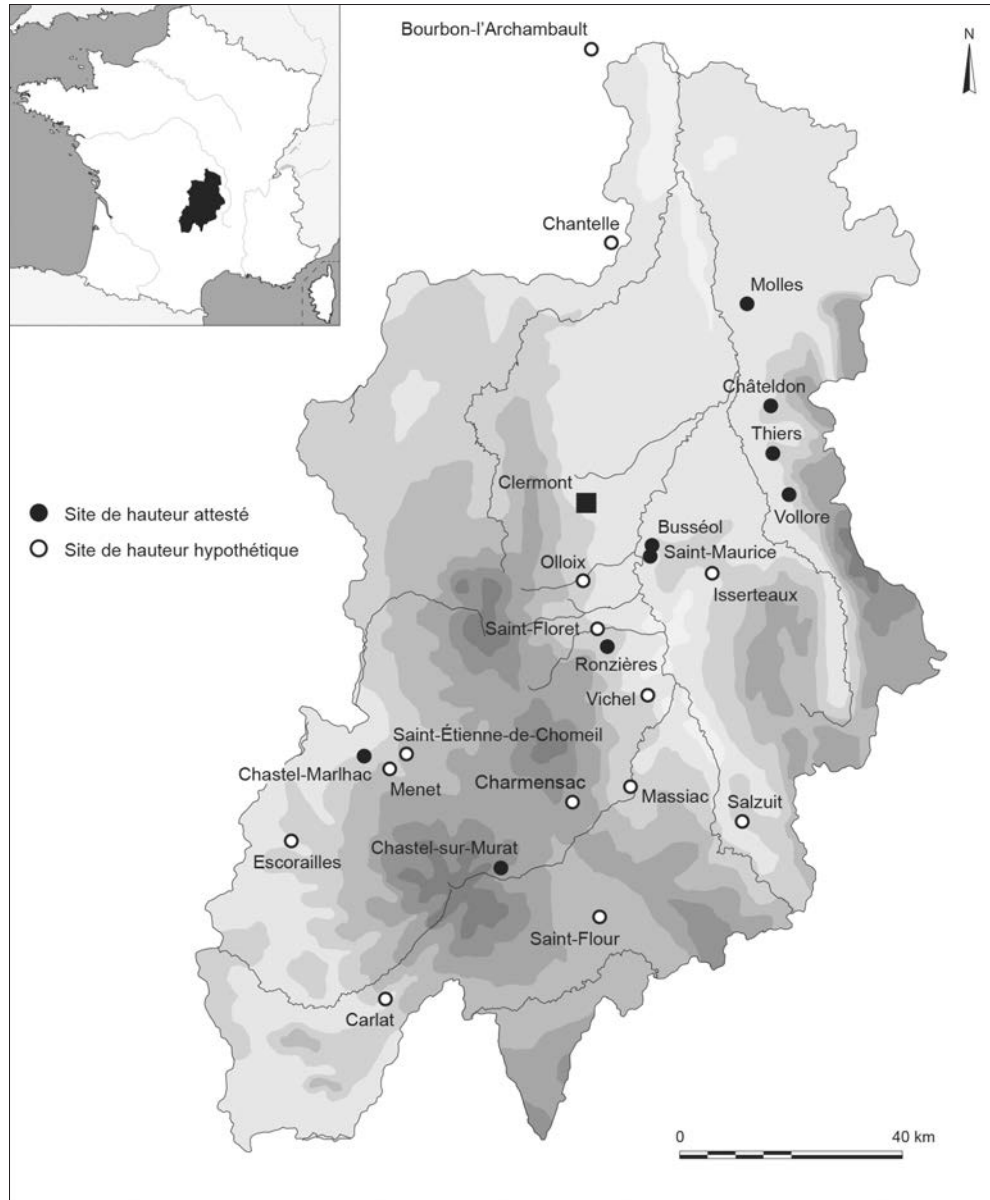


Fig. 1 – Localisation des sites de hauteur de la cité des Arvernes (IV^e-VI^e s.)
(DAO : S. Chabert, ArAr, D. Martinez, SRA Bourgogne-Franche-Comté/Artheis).

Cet article s'attachera à mettre en exergue la vitalité du phénomène de perchement de l'habitat tardo-antique et mérovingien pour l'Auvergne. L'existence de ce type d'occupation est tout d'abord connue par les témoignages des auteurs anciens, en particulier Sidoine Apollinaire et Grégoire de Tours. Le premier cite en effet à différentes reprises les « châteaux des montagnes » (*castellamontana*) et les « forteresses » (*munitiones*) qui fleurissent sur les hauteurs de la cité arverne (Sidoine Apollinaire, *Ep.*, V, 14). Le second, dans ses *Libri Historiarum*, signale plusieurs « places fortes » (*castra*) auvergnates assiégées par le roi Thierry (Grégoire de Tours, *LH*, III, 13). Ces occurrences restent cependant vagues et ne permettent jamais d'apprécier concrètement les formes et les fonctions des sites dont il est fait mention.

Les premiers travaux s'intéressant au phénomène de l'habitat perché tardo-antique et mérovingien sont l'œuvre de Gabriel Fournier qui, dans les années 1960, soulignait déjà le nombre important de ces établissements et avant tout leur rôle

prépondérant dans les mutations socio-économiques qui affectaient alors le territoire de la *Civitas Arvernorum* (Fournier 1962). Cette approche a cependant fait peu d'émules et n'a été remise au goût du jour qu'une trentaine d'années plus tard, avec les travaux de Jean-Luc Boudartchouk dans le sud du Cantal (Boudartchouk 1998). Aujourd'hui, alors que cette question intègre les nouvelles réflexions portant sur la réorganisation de la carte des peuplements des anciennes cités romaines au tournant de l'Antiquité tardive, deux thèses de doctorat, complémentaires, ont dressé un état des lieux pour l'Auvergne (Chabert 2016 ; Martinez 2017 ; fig. 1).

L'organisation intrinsèque de ces établissements peut à présent être abordée grâce à des recherches de terrain extensives, à l'image du programme pluriannuel conduit sur le site de la Couronne à Molles (Allier), près de Vichy. Les résultats de ces fouilles apportent un nouveau regard sur la problématique du perchement de l'habitat qui peut désormais être appréhendée dans une perspective régionale. Le premier constat qui peut être



Fig. 2 – Vue aérienne des vestiges de l'extrémité occidentale du site de la Couronne (cliché : D. Martinez, SRA Bourgogne-Franche-Comté/Artheis).

dressé permet d'une part de poser les jalons chronologiques des occupations, d'autre part d'établir une première typologie des sites de hauteur de la région sur la base de caractéristiques chronologiques, morphologiques et fonctionnelles. La documentation disponible reste cependant inégale, mais révèle une hétérogénéité des formes et des fonctions probables. De cette tentative de classement se dégage une réflexion synthétique sur la place des établissements de hauteur dans l'organisation du territoire et sur la formation du paysage alto-médiéval de l'Auvergne.

L'ÉTABLISSEMENT PERCHÉ DE LA COURONNE À MOLLES : UNE FORTERESSE AU NORD-EST DE LA CITÉ ARVERNE

Le site de la Couronne est localisé sur la commune de Molles. Il occupe l'extrémité d'un éperon dominant la confluence de deux cours d'eau empruntant des vallées encaissées. Son existence est connue grâce à des fouilles réalisées à la fin du XIX^e s., dont les résultats, accompagnés d'un plan, ont été publiés en 1881 dans le bulletin d'une société savante (Bouchard, Bertrand 1881). Le site est alors interprété comme une riche *villa* gallo-romaine dont l'un des bâtiments aurait été réoccupé à des fins funéraires à partir de la période mérovingienne. Des fouilles débutées en 2010

ont conduit à revoir cette interprétation (fig. 2). La reprise des opérations anciennes et l'extension des recherches à l'ensemble de l'extrémité occidentale de l'éperon – et récemment engagée à l'extrémité orientale – ont mis en évidence la présence d'un établissement fortifié, créé *ex nihilo* au moins dans le dernier tiers du IV^e s., sinon au tout début du V^e s. (Martinez 2011 ; 2017 ; Martinez, Chabert 2012).

La monumentalisation de l'éperon se manifeste par la construction d'une enceinte entièrement maçonnée, délimitant une superficie *intra muros* d'environ 6 000 m² (fig. 3). Si au sud, au nord et à l'ouest, ce mur, mesurant entre 1 m et 1,30 m de largeur, complète la défense naturelle assurée par des pentes abruptes, à l'est, où l'éperon ouvre en direction du plateau, la maçonnerie mesure 3,30 m de largeur. L'aspect ostentatoire de la construction ne fait aucun doute, mais la dimension défensive est prégnante et s'exprime plus particulièrement à l'extrémité orientale du site, où l'établissement est le plus vulnérable (fig. 4 et 5).

À l'ouest, plusieurs constructions maçonnées, dont un vaste bâtiment rectangulaire d'une superficie d'environ 170 m², prennent place. Cet édifice, installé à même la pente, est partitionné en deux espaces distincts. Le premier, occupant la moitié orientale, est accessible de plain-pied depuis l'extérieur. Il ouvrait probablement à l'ouest sur une seconde pièce qui était quant à elle étagée à la faveur de la pente. Elle surmontait ainsi une pièce semi-excavée dont les niveaux de sols, en terre, étaient conservés. Précisément dans cet espace, le mur sud du

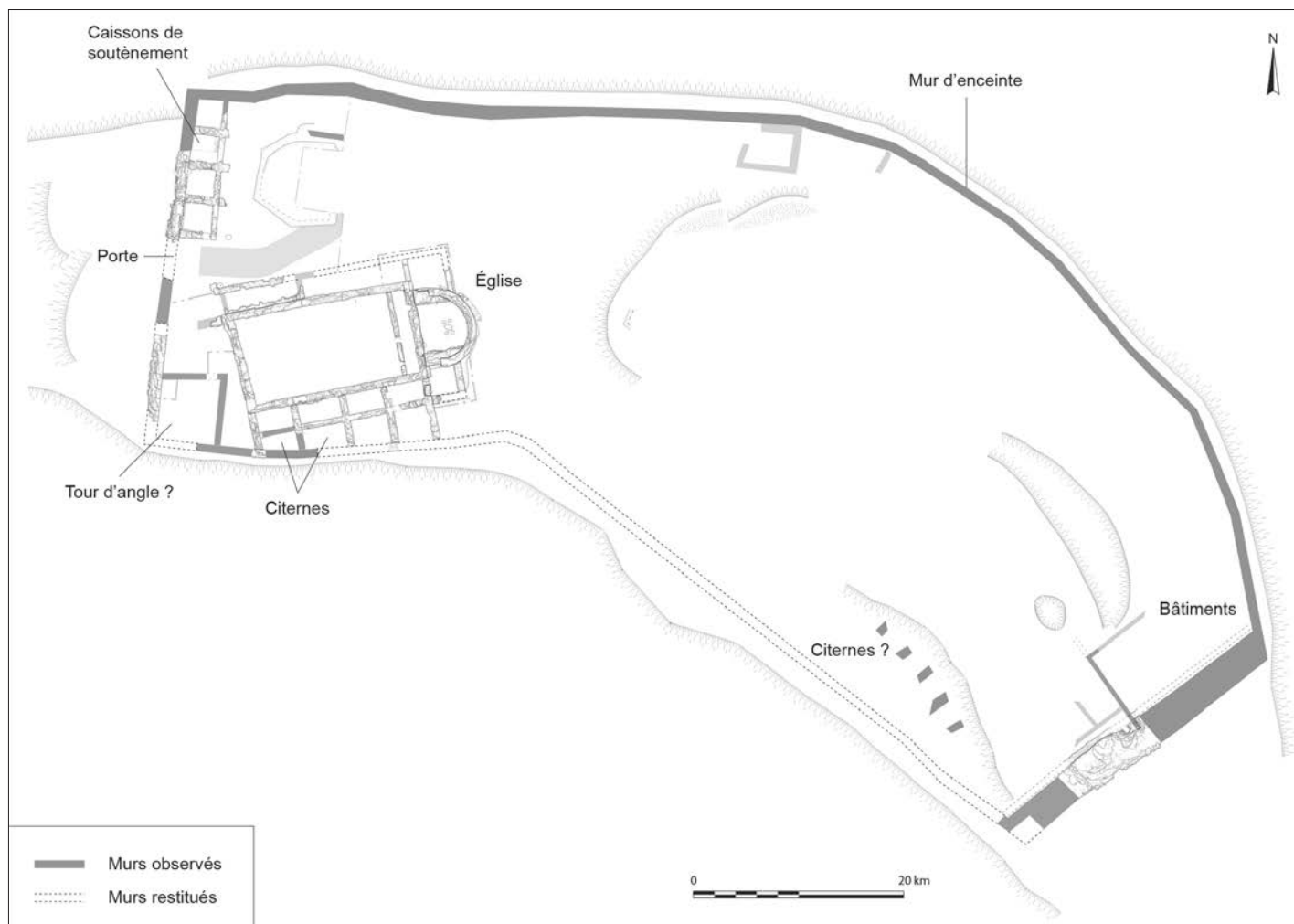


Fig. 3 – Plan général des vestiges mis au jour sur le site de la Couronne (DAO : D. Martinez, SRA Bourgogne-Franche-Comté/Artheis).

bâtiment est percé par deux exutoires destinés à déverser le trop-plein d'eau des citernes adjacentes (fig. 6). Ces dernières, au nombre de quatre (ou six) et fonctionnant par paires, sont en effet adossées au mur gouttereau méridional de l'édifice, enchâssées entre celui-ci et le segment sud de la muraille. Elles présentent un excellent état de conservation, pour certaines sur plus de 2,50 m de hauteur, et arborent encore leur enduit d'étanchéité. Leur disposition n'est manifestement pas due au hasard. Elles ont été implantées au pied d'un des bâtiments les plus imposants de l'éperon, doté d'une toiture massive, afin de récolter les eaux de pluie dont celles ruisselant du toit. Les différents systèmes de trop-plein et d'exutoire assurent par ailleurs la décantation – sinon le filtrage – de ces eaux. Ces citernes ne sont pas isolées et semblent participer d'un ensemble plus vaste se développant *intra muros*, contre la portion méridionale de l'enceinte (au moins cinq autres ont été repérées à l'extrémité est de la forteresse). Leur présence traduit une nécessité de stockage sur l'éperon (leur capacité de stockage étant d'environ 8 m³ d'eau), probablement destinée à répondre aux besoins du quotidien (consommation, artisanat, etc.). On ignore les raisons pour lesquelles deux de ces caissons déversaient leur trop-plein dans la partie excavée du vaste bâtiment rectangulaire. En tout état de cause, des réceptacles devaient être disposés à la base du

mur afin de recueillir l'eau. De même, la fonction de ce grand bâtiment demeure inconnue, bien que la dimension résidentielle puisse être privilégiée.

La forteresse était accessible à l'ouest depuis un chemin dont une partie du tracé est aujourd'hui connue. Ce petit axe de circulation, d'environ 3 m de largeur, est légèrement concave et forme un chemin creux. Son revêtement de surface est constitué de petits galets roulés, ainsi que d'éléments de terre cuite concassés. En se dirigeant vers l'est, il oblique légèrement en direction du nord afin de couper les courbes de niveaux, assurant ainsi un cheminement en pente douce. Il contourne manifestement un ensemble de bâtiments se développant dans l'angle nord-ouest de l'établissement. Ces derniers ont été en grande partie détruits par un vaste aménagement postérieur. Dans ce secteur, la pente qu'accuse le rocher a dû être corrigée par un apport de remblais destiné à créer une vaste plateforme. Afin d'alléger la poussée des terres rapportées dans l'angle nord-ouest du mur d'enceinte, quatre caissons de soutènement quadrangulaires ont été construits (fig. 7).

Si, pour cette phase, le pôle résidentiel peut être situé à l'extrémité ouest de l'établissement, il convient, au regard des premières découvertes réalisées à l'est, d'envisager l'existence d'activités artisanales dans ce secteur. Cette hypothèse est



Fig. 4 – Parement externe de la muraille orientale de l'établissement fortifié de la Couronne (cliché : D. Martinez, SRA Bourgogne-Franche-Comté/Artehis).



Fig. 6 – Détail de deux citernes maçonnées du site de la Couronne (cliché : D. Martinez, SRA Bourgogne-Franche-Comté/Artehis).



Fig. 5 – Arase de la muraille orientale de l'établissement fortifié de la Couronne (cliché : D. Martinez, SRA Bourgogne-Franche-Comté/Artehis).



Fig. 7 – Plateforme et caissons de soutènement de l'angle nord-ouest du site de la Couronne (cliché : S. Chabert, ArAr).

suggérée par la présence dans une niche encadrée dans le parement interne de la muraille orientale d'une petite structure de combustion peut-être en lien avec une activité de métallurgie (fig. 8). Cet aspect méritera toutefois d'être vérifié lors des fouilles à venir.

L'interprétation de ce premier établissement n'est pas aisée et reste ouverte à de multiples hypothèses. Il convient probablement d'admettre que les fonctions du site devaient être plurielles, mais que l'une des clés de lecture réside dans sa position géographique et topographique, et dans son articulation avec une voie potentielle empruntant une vallée est-ouest en périphérie nord-est de la cité. En ce sens, la forteresse a probablement servi à contrôler cette vallée, qui constituait un accès direct à l'agglomération de Vichy/*Aquis Calidis*, dont on ne sait malheureusement rien pour cette période (Corrocher 1981 ; Augustin 2015). Cette seule explication ne saurait cependant répondre à la monumentalité des installations érigées au sommet de l'éperon. Aussi une fonction d'accueil des voyageurs, voire de relais routier, peut-elle être envisagée. Cette interprétation possible fait notamment écho à un passage d'une lettre de Sidoine Apollinaire, qui semble

désigner ces *castella* comme des lieux de séjour (Sidoine Apollinaire, *Ep.*, V, 14). Il n'est pas non plus exclu que des sites tels que celui-ci aient pu accueillir temporairement des garnisons, ce qui ne les désigne pas pour autant comme des casernes militaires *stricto sensu*.

Dans le courant du V^e s., l'organisation générale de la forteresse semble être sensiblement repensée. À l'ouest, le vaste bâtiment rectangulaire fait l'objet de travaux ambitieux qui consacrent sa transformation en église (fig. 9). Préalablement, un petit groupe de tombes, regroupant adultes, enfants et nourrissons, est installé dans la pièce excavée de l'édifice, à l'ouest. La datation par le radiocarbone de plusieurs d'entre elles livre un *terminus ante quem* situé autour de 430 de notre ère. Ces inhumations ont probablement fixé la transformation du bâtiment profane en église, transformation qui dès lors engendre des travaux de grande envergure – il est d'ailleurs possible que la première église ait simplement repris le plan rectangulaire du bâtiment préexistant. À l'est, la façade de l'édifice est en partie détruite afin d'ouvrir sur le chœur liturgique formé d'une vaste abside semi-circulaire, mesurant 6 m de largeur à la corde. Au centre du chœur trône un autel à quatre pieds surmontant un *loculus*, ou



Fig. 8 – Structure de combustion enchâssée dans le parement interne de la muraille orientale, site de la Couronne (cliché : D. Martinez, SRA Bourgogne-Franche-Comté/Artheis).



Fig. 9 – Vue générale de l'église paléochrétienne depuis l'est, site de la Couronne (cliché : D. Martinez, SRA Bourgogne-Franche-Comté/Artheis).

fosse à reliques, dont il ne subsiste plus que les traces d'ancrage dans le rocher (fig. 10). Le sanctuaire dominait d'environ 0,50 m le sol de la nef grâce à une plateforme qui se développait jusqu'à une barrière de chœur reposant sur un soubassement maçonné. La moitié ouest du bâtiment profane, devenu désormais la nef de l'église, est remblayée. Une partie des citernes adjacentes subit le même traitement. Les caissons font peut-être office dorénavant de petites annexes associées au lieu de culte.

L'extrémité orientale de l'établissement semble également subir d'importantes transformations. Le niveau de circulation du secteur situé au pied de la muraille est rehaussé d'une quarantaine de centimètres et plusieurs bâtiments maçonnés, dotés de sols en mortier de chaux, sont bâtis contre le parement interne du mur. Les recherches en cours sur cette zone devront permettre de préciser quelle était la fonction de ces installations.

L'interprétation de cette deuxième phase est elle aussi délicate, même si les fonctions inhérentes à la position topographique du site et son articulation avec la vallée restent probablement d'actualité. Cependant, il convient peut-être d'envisager la présence d'un pouvoir privé. En effet, les quelques tombes qui réoccupent l'un des bâtiments de la forteresse primitive

– qui a d'ailleurs pu être abandonnée quelque temps avant cette phase funéraire – pourraient caractériser la présence d'un regroupement familial, à l'image du phénomène connu dès le v^e s. dans les *oratoria in agro proprio* de plaine (Piétri 2005). Quant au statut de l'église, là aussi les interprétations peuvent être diverses. Cependant, il paraît indéniable, ne serait-ce qu'au vu de sa taille, que l'édifice a été ouvert au culte pour les populations vivant dans un périmètre plus ou moins étendu autour de la forteresse. Se pose dès lors la question relative à l'existence, au sein de l'établissement perché, d'une des ces *parochiae* – désignant semble-t-il les premières églises paroissiales et non les paroisses – évoquées dans les canons conciliaires contemporains (v^e - première moitié du vi^e s.), et renvoyant à première vue à des sanctuaires fondés par les évêques au sein de *vici*. Ces *parochiae* ont pu également être implantées dans des sites stratégiques tel que celui de la Couronne, situés en périphérie du territoire de la cité, dans des zones tampon entre plaine et montagne, et qui ont pu être mis à profit par le pouvoir épiscopal dans sa mission d'évangélisation, puis de contrôle du territoire relevant de sa juridiction (le *territorium episcopi*).

Au vi^e s., la forteresse connaît de nouvelles évolutions. L'église est notamment agrandie. Le chœur se voit adjoindre deux annexes latérales à vocation liturgique et une galerie est construite contre le mur nord de la nef. La petite pièce communiquant avec l'annexe sud du chevet reçoit un aménagement central correspondant peut-être à une petite cuve baptismale, en pierre ou en bois, ancrée dans le socle rocheux, appuyant ainsi l'hypothèse d'une église paroissiale, déjà envisagée pour la phase précédente. À cette phase correspond également un nouvel épisode funéraire illustré, entre autres, par cinq sarcophages et deux tombes maçonnées. Un bâtiment rectangulaire, assimilable à une tour, est par ailleurs construit dans l'angle sud-ouest de l'établissement, masquant ainsi pour partie la façade de l'église. Le petit chemin creux est pour sa part remblayé à l'aide de matériaux divers (fragments de tuiles, de carreaux en terre cuite et de tubulures, tessons de céramique, verre, faune, etc.) afin de rehausser le niveau de circulation. Enfin, à l'extrémité ouest, les bâtiments préexistants sont détruits et remplacés par des constructions en bois.

La forteresse périclite semble-t-il à la fin du vi^e s. ou au plus tard durant la première moitié du siècle suivant. Si les raisons de cet abandon restent encore à vérifier, les premiers indices collectés orientent vers un événement brutal, caractérisé par d'importants niveaux charbonneux témoignant d'un violent incendie, immédiatement recouverts par une couche de démolition (fig. 11). Cette séquence stratigraphique, relativement claire à l'ouest, se retrouve également à l'extrémité orientale, avec une datation similaire appuyée par l'étude des mobiliers et par des datations par le radiocarbone. L'occupation du site décline après cet événement, comme en témoigne la quasi-absence de vestiges et de mobilier du début de la période carolingienne. Pour autant, l'établissement n'est pas totalement délaissé et paraît tout au moins (ré)occupé aux alentours de l'an mil. En effet, le chevet de l'église fait l'objet à cette période de réfections qui se traduisent par une reconstruction de la toiture – la voûte en cul-de-four d'origine est remplacée par une charpente – dont résulte le rhabillage de l'abside par des parties droites au nord et au sud. Les annexes latérales sont abandonnées. Il se peut également que la nef ait été délaissée et que seul le chœur de l'ancienne église

ait été dorénavant utilisé, formant ainsi une petite chapelle. Enfin, à l'extrémité orientale, les niveaux de démolition sont recouverts par un épais remblai apporté volontairement, probablement dans le but de créer une petite motte. Aussi la puissante forteresse construite à la fin de l'Antiquité n'est-elle plus, mais une occupation significative – probablement d'un petit seigneur local – est de nouveau attestée au sommet de l'éperon aux alentours de l'an mil.

Les premières recherches conduites sur le site de la Couronne offrent un nouveau regard sur l'organisation des établissements de hauteur de l'ancienne cité arverne durant l'Antiquité tardive et la période mérovingienne. Elles mettent en évidence une réalité complexe, où se côtoient des installations variées reflétant à différents niveaux l'imbrication des sphères publique et privée. En effet, au moins à partir de la deuxième moitié du V^e s., la présence d'une vaste église n'est pas anodine. Le lieu de culte n'est manifestement pas destiné à l'usage unique des propriétaires des lieux, mais semble, bien au contraire, avoir pour vocation de rassembler les populations alentour. En cela, la position du site apparaît stratégique, dans une zone tampon entre le bassin de Vichy et des zones reculées de la Montagne bourbonnaise. Cette position, récurrente pour la plupart des sites perchés du territoire arverne, lui confère un rôle déterminant dans l'organisation du territoire environnant.

CHRONOLOGIE, TOPOGRAPHIE ET ÉQUIPEMENTS DES OCCUPATIONS DE HAUTEUR

Une vingtaine d'autres sites de hauteur sont mentionnés dans la bibliographie pour la cité des Arvernes et ses marges. Les données disponibles sont disparates d'un site à l'autre, d'une part en raison de l'intensité variable des recherches qui y ont été menées, d'autre part du fait de la conservation différentielle des vestiges, pour la plupart sous couvert forestier et/ou soumis à une forte érosion. Ainsi, seuls neuf d'entre eux, attestés par un ou plusieurs indices, peuvent être intégrés à cette réflexion (fig. 1). La nature des vestiges, la présence de mobilier caractéristique ou l'existence de mentions textuelles ont constitué différents critères de classement permettant de distinguer les sites concrètement attestés de ceux dont la réalité est hypothétique (tabl. I). Bien qu'hétérogènes, les données relatives à cet ensemble permettent aujourd'hui de dresser un nouveau bilan des connaissances des habitats de hauteur arvernes.

Les sites reconnus sont occupés à partir de la fin du IV^e ou du début du V^e s. Le phénomène du perchement de l'habitat s'amorce ainsi relativement tôt, à l'image de ce qui est observé dans le Jura, avec les forteresses dites de « première génération » (Gandel *et al.* 2008 ; Gandel, Billoin 2011), tandis qu'en Gaule méridionale le phénomène prend de l'ampleur plus tardivement, à la fin du V^e ou au début du VI^e s. (Schneider 2010, p. 138). La plupart des sites arvernes correspondent à des réoccupations d'*oppida* préromains ou, à défaut, de points hauts qui ont connu une fréquentation, souvent mal caractérisée, durant cette période. D'autres, plus rares, s'apparentent à des fondations *ex nihilo* (Molles, Châteldon ?, Thiers ?). Beaucoup d'entre eux



Fig. 10 – Vue générale du chœur de l'église paléochrétienne, site de la Couronne. Au centre, les négatifs d'ancrage de l'autel à quatre pieds encadrant la fosse reliquaire (cliché : D. Martinez, SRA Bourgogne-Franche-Comté/Artheis).



Fig. 11 – Les vestiges d'un incendie à l'extrémité orientale de l'établissement fortifié de la Couronne (cliché : D. Martinez, SRA Bourgogne-Franche-Comté/Artheis).

périlissent rapidement et ne perdurent pas au-delà du tournant de la période carolingienne (Molles, Chastel-Marlhac, Busséol) ; d'autres sont au contraire occupés durant tout le Moyen Âge, que ce soit par une église (Saint-Maurice, Ronzières, Massiac, Saint-Floret), un château (Chastel-sur-Murat) ou bien un bourg sinon une ville qui se développe sur le site ou aux environs immédiats (Chantelle, Thiers, Vollore, Bourbon-l'Archambault, Saint-Flour). On ne recense en revanche aucun cas d'occupation continue depuis la Protohistoire jusqu'au Moyen Âge.

Ce type de site se répartit de manière homogène sur l'ensemble du territoire de la cité arverne, majoritairement dans les zones à fort relief mais pas uniquement (fig. 1). Certains secteurs, à l'instar des Combrailles, à l'ouest du territoire, font toutefois office de parent pauvre, probablement en raison d'une activité archéologique moins intense. Les sites sont implantés sur deux principaux types de reliefs qui leur confèrent chacun une protection naturelle et qui semblent avoir en partie conditionné la taille de l'occupation :

- les contreforts de moyenne montagne : les sites occupent des collines ou des éperons presque systématiquement à l'aplomb d'un méandre ou de la confluence de deux cours d'eau (Molles,

Tabl. I – Sites de hauteurs attestés et hypothétiques, d'après la documentation disponible.

Sites attestés	Critères de discrimination
Molles, La Couronne (Allier)	Vestiges fouillés, bonne conservation. Mobilier (céramique, monnaie, mobilier métallique, etc.). <i>Caractéristiques du site</i> : localisé dans les contreforts de la montagne bourbonnaise, le site est installé sur un éperon dominant la confluence de deux cours d'eau. Les bâtiments sont enfermés dans une enceinte maçonnée circonscrivant une superficie de 0,6 ha. Une église y est aménagée à son extrémité ; des citernes sont attestées en divers point du site, de même qu'une tour dans un angle de l'enceinte. L'occupation se concentre entre la fin du IV ^e et le X ^e s., mais la forteresse périclité au VII ^e s. (Martinez 2011 ; Martinez, Chabert 2012).
Chastel-sur-Murat (Cantal)	Vestiges fouillés, mais mal conservés. Mobilier (céramique en grande quantité, mobilier métallique). <i>Caractéristiques du site</i> : implanté au sommet d'un neck basaltique, le site semble être occupé depuis le Néolithique moyen jusqu'au Moyen Âge ; il se développe sur 2,4 ha. Un fossé barre la crête sommitale, délimitant l'occupation tardo-antique. La découverte de <i>tegulae</i> et de fragments de briques d'hypocauste indique la présence de bâtiments maçonnés non conservés, possiblement en lien avec une activité domestique au vu des meules à bras également retrouvées. Des sépultures datées entre le IV ^e et le VI ^e s. ont été mises au jour à l'extrémité nord du plateau. Quelques fers de flèches suggéreraient une fréquentation militaire du site. L'occupation médiévale est matérialisée par des constructions en pierres sèches (Boudartchouk 1999).
Ronzières (plateau), Tourzel-Ronzières (Puy-de-Dôme)	Vestiges fouillés, mais mal conservés (altération par l'occupation médiévale). Mobilier (céramique). <i>Caractéristiques du site</i> : l'occupation se développe sur environ 3 ha, à l'extrémité d'un plateau encadré par de hautes falaises et dont il est isolé par une petite levée de terre bordant le côté nord du relief. Fréquenté depuis la Protohistoire, le plateau est densément occupé à partir de la fin de l'Antiquité jusqu'au Moyen Âge. Les quelques structures conservées correspondent à une citerne semi-enterrée et à un bâtiment mal caractérisé. Les vocables des deux églises de Ronzières, l'une sur le versant méridional du plateau et placée sous le double vocable Notre-Dame et Saint-Beauzire, l'autre dans le bourg et dédiée à saint Jean-Baptiste, iraient dans le sens de fonctions religieuses et baptismales paléochrétiennes. Une nécropole à inhumations a également été découverte aux abords de l'église du plateau ; elle paraît avoir été occupée à partir de l'époque mérovingienne. Aux XII ^e -XIII ^e s., un cimetière ceint d'un mur de clôture et un bâtiment sont aménagés à proximité de l'église actuelle (Fournier 1999).
Busséol, puy Saint-André (Puy-de-Dôme)	Vestiges (sépultures). Mobilier (céramique, monnaies, hypocauste). Éléments de décor monumental (marbre, fragments de colonne). <i>Caractéristiques du site</i> : éminence volcanique occupée depuis le Néolithique jusqu'au Moyen Âge. L'occupation tardo-antique est suggérée par les céramiques, les tuiles à rebord associées à des briques d'hypocauste et par des éléments de décor d'architecture monumentale. L'exploitation d'une carrière a compromis la conservation des structures ; des sépultures sont principalement connues, dont certaines en sarcophages trapézoïdaux. Une église paroissiale dédiée à saint André et un prieuré de la Chaise-Dieu sont connus pour le XV ^e s. (Arduini, Fournier 1973 ; Fournier 1962, p. 605).
Saint-Maurice, puy Saint-Romain (Puy-de-Dôme)	Vestiges (sépultures). Mobilier (céramique). Plaque funéraire en marbre blanc avec épitaphe. <i>Caractéristiques du site</i> : éminence volcanique se terminant au nord-est par une table basaltique, déjà fréquentée au Bronze final. Un fossé évoquant l'implantation d'une fortification a été détecté aux abords du sommet. Aucune structure bâtie n'a été mise au jour ; les découvertes anciennes correspondent à un fragment d'épitaphe en marbre blanc daté de la fin du règne d'Alaric II, au début du VI ^e s., et à des sépultures dont certaines sur lit de <i>tegulae</i> et d'autres en sarcophages à cavité céphalique (Arduini, Fournier 1973 ; Provost, Mennessier-Jouannet 1994, p. 307).
Châteldon, Tavagnat (Puy-de-Dôme)	Vestiges observés. Mobilier (céramique). <i>Caractéristiques du site</i> : ce site inédit a été repéré en prospection au sol. Il est localisé dans les contreforts de moyenne montagne à l'Est de la cité arverne, dans un méandre de la Credogne. La surface occupée est inférieure à l'hectare. Elle est circonscrite par une enceinte maçonnée, renfermant diverses structures non caractérisées aménagées sur des terrasses. Les céramiques ramassées en surface indiquent une datation aux alentours des V ^e et VI ^e s. (Martinez 2017).
Thiers (Puy-de-Dôme)	Vestiges observés. Céramique. Mention textuelle : <i>castrum Thigernense</i> (Grégoire de Tours : GM 51 ; GM 66). <i>Caractéristiques du site</i> : ce site inédit a été repéré en prospection au sol. Il surplombe un méandre de la Durolle, non loin de la ville basse de Thiers. L'occupation se développe sur moins de 1 ha. Une enceinte maçonnée a été repérée, ainsi que divers aménagements internes non caractérisés. Les céramiques ramassées en surface appartiennent aux V ^e et VI ^e s.
Chastel-Marlhac (Cantal)	Mention textuelle : <i>castrum Meriolacense</i> (Grégoire de Tours : LH, III, 13 ; Fournier 1962, p. 336). <i>Caractéristiques du site</i> : l'occupation couvre 25 ha d'un plateau basaltique bordé d'orgues. Les découvertes archéologiques sont diffuses (<i>tegulae</i>) ; ce site est avant tout attesté par l'épisode rapporté par Grégoire de Tours qui raconte que la forteresse, dans laquelle les habitants ont trouvé refuge, est assiégée par les troupes de Thierry.

Sites attestés	Critères de discrimination
Vollore (Puy-de-Dôme)	Mention textuelle : <i>Lovolautrum</i> , <i>Lovolautrense castrum</i> (Grégoire de Tours : <i>LH</i> III, 13 ; <i>VP</i> IV (2) ; Fournier 1962, p. 341). <i>Caractéristiques du site</i> : le site de l'Antiquité tardive n'est attesté que par le témoignage de Grégoire de Tours. Il est probablement situé à l'emplacement du bourg actuel de Vollore. Il est présenté comme un site-refuge lors des attaques des troupes de Thierry et aurait renfermé une église.
Sites hypothétiques	Critères de discrimination
Bourbon-l'Archambault, le Château (Allier)	Chronologie tardo-antique incertaine du site du Château (Fournier 1962, p. 349). Dans le bourg en contrebas, des sarcophages ont été mis au jour, place de la mairie et dans l'église Saint-Georges, ainsi qu'un ensemble de céramiques du IV ^e s. (Liegard <i>et al.</i> 2005 ; Arnaud <i>et al.</i> 2005). Quelques vestiges (maçonneries). Sur le promontoire où se dresse le château actuel, des niveaux de sols associés à de la céramique des V ^e -VII ^e s. ont été mis au jour lors d'un diagnostic (Camerini 2013). Le <i>castrum</i> ou <i>castellum</i> de Bourbon est cité en 761 dans le cadre d'une expédition militaire conduite par Pépin le Bref en Auvergne (<i>Annales Regni Francorum</i> 1895, p. 142-143 ; <i>Chronique de Frédégaire</i> 1888, p. 187). Absence de mention textuelle.
Carlat, Roc de Carlat (Cantal)	Chronologie tardo-antique tenue d'après des ramassages de mobilier en surface (notamment : dérivée de sigillée paléochrétienne, verre à décor de filet blanc ; Boudartchouk 1998). Occupation protohistorique (âge du Bronze/Premier âge du Fer). Occupation attestée à partir du VIII ^e s. (D'Agostino 2004). <i>Castrum</i> attesté en 839 dans le cadre d'une expédition militaire conduite par Louis le Pieux en Aquitaine à la suite de l'insurrection de Pépin II (<i>Annales de Saint-Bertin</i> 1964, p. 35).
Chantelle (Allier)	Pas de chronologie tardo-antique (Fournier 1962, p. 347). Absence de vestiges. Une mention textuelle de 761 et le vocable à saint Vincent mentionné dans une charte de donation de 937 permettent d'envisager une occupation mérovingienne (« <i>ecclesiam [...] in honore sancti Vicentii...</i> » ; <i>Annales Regni Francorum</i> , p. 142 ; Fournier 1962, p. 568, n. 2).
Charmensac, Suc de Lermu (Cantal)	Chronologie tardo-antique incertaine (Fournier 1962, p. 330-331 ; Fournier 1975, p. 243). Présence d'une enceinte incertaine. Absence de mention textuelle.
Escorailles (Cantal)	Pas de chronologie tardo-antique. Vestige d'un dispositif de barrage de l'éperon constitué d'un fossé précédant une levée de terre. Une mention textuelle de 767, dans le cadre d'une expédition de Pépin le Bref en direction de la Garonne (<i>castrum Scorialiam</i>). Une mention au VIII ^e -IX ^e s. dans le polyptyque de Saint-Pierre-le-Vif de Sens recensant les possessions de l'abbaye Saint-Pierre-de-Mauriac en Haute-Auvergne (<i>castrum Scolarium</i>). Une autre mention dans la <i>Vie de saint Mary</i> à la fin du X ^e ou au début du XI ^e s. (<i>castro Scuralias</i>) (<i>Annales Mettenses Priores</i> , p. 334-335, polyptyque de Saint-Pierre-le-Vif de Sens, n° 20, tiré de Phalip 1988, p. 578, <i>Vita Marii</i> , p. 67).
Issertaux, puy de Courdeloup (Puy-de-Dôme)	Chronologie tardo-antique incertaine (inédit). Présence d'une enceinte non datée. Tradition de camp romain et d'ermitage (Legrand d'Aussy 1794). Absence de mention textuelle.
Massiac, Saint-Victor (Cantal)	Chronologie tardo-antique incertaine (Tixier, Liabeuf 1984). Occupation protohistorique et du haut Moyen Âge. Vestiges : enceinte et fossé, église du haut Moyen Âge, sépultures.
Menet, puy de Menoir (Cantal)	Chronologie tardo-antique incertaine (Provost, Vallat 1996). Enceinte médiévale (X ^e s.). Absence de mention textuelle.
Oloix, plateau de Liozun (Puy-de-Dôme)	Chronologie tardo-antique incertaine (Provost, Mennessier-Jouannet 1994). Occupation protohistorique. Absence de mention textuelle.
Saint-Etienne-de-Chomeil, Rochemur (Cantal)	Chronologie du haut Moyen Âge incertaine (Provost, Vallat 1996). Absence de vestiges. Absence de mention textuelle.
Saint-Floret, le Chastel (Puy-de-Dôme)	Céramiques éparses de l'Antiquité tardive. Occupation du haut Moyen Âge (Fournier 1962, p. 332). Absence de mention textuelle.
Saint-Flour (Cantal)	Occupation tardo-antique (Fournier 1962, p. 334). Nature de l'occupation incertaine.
Salzuit, Montgibrou (Haute-Loire)	Occupation IV ^e -VII ^e s. : nécropole (Dumontet, Duterne 1999). Absence de mention textuelle.
Vichel, Montcelet (Puy-de-Dôme)	Chronologie tardo-antique incertaine (Fournier 1962, p. 159, p. 608 ; Provost, Mennessier-Jouannet 1994). Mise au jour d'une portion d'abside et de sarcophages installés sur le pourtour (Sauget, Fizellier-Sauget 1999, p. 329). Absence de mention textuelle.

Abréviations : *GM* : *Liber in gloria Martyrum* ; *LH* : *Libri Historiarum* ; *VP* : *Liber Vitae Patrum*.

Châteldon, Thiers, Vollore, Busséol, Saint-Maurice). Pour cette catégorie de sites, la superficie occupée est généralement limitée à moins de 1 ha ;

– les plateaux basaltiques, bordés de falaises abruptes : la surface disponible, relativement importante, a naturellement favorisé une occupation plus étendue (Chastel-Marlhac, Chastel-sur-Murat, Ronzières) ; celle-ci peut se développer sur 3 ha,

voire sur 25 ha comme cela est supposé dans le cas de Chastel-Marlhac. De plus, on y retrouve systématiquement une occupation protohistorique.

On peut se demander dans quelle mesure la taille des sites a pu conditionner leur fonction. On pourrait ainsi voir dans les établissements de superficie réduite une vocation unique, soit exclusivement militaire, soit uniquement résidentielle, dans

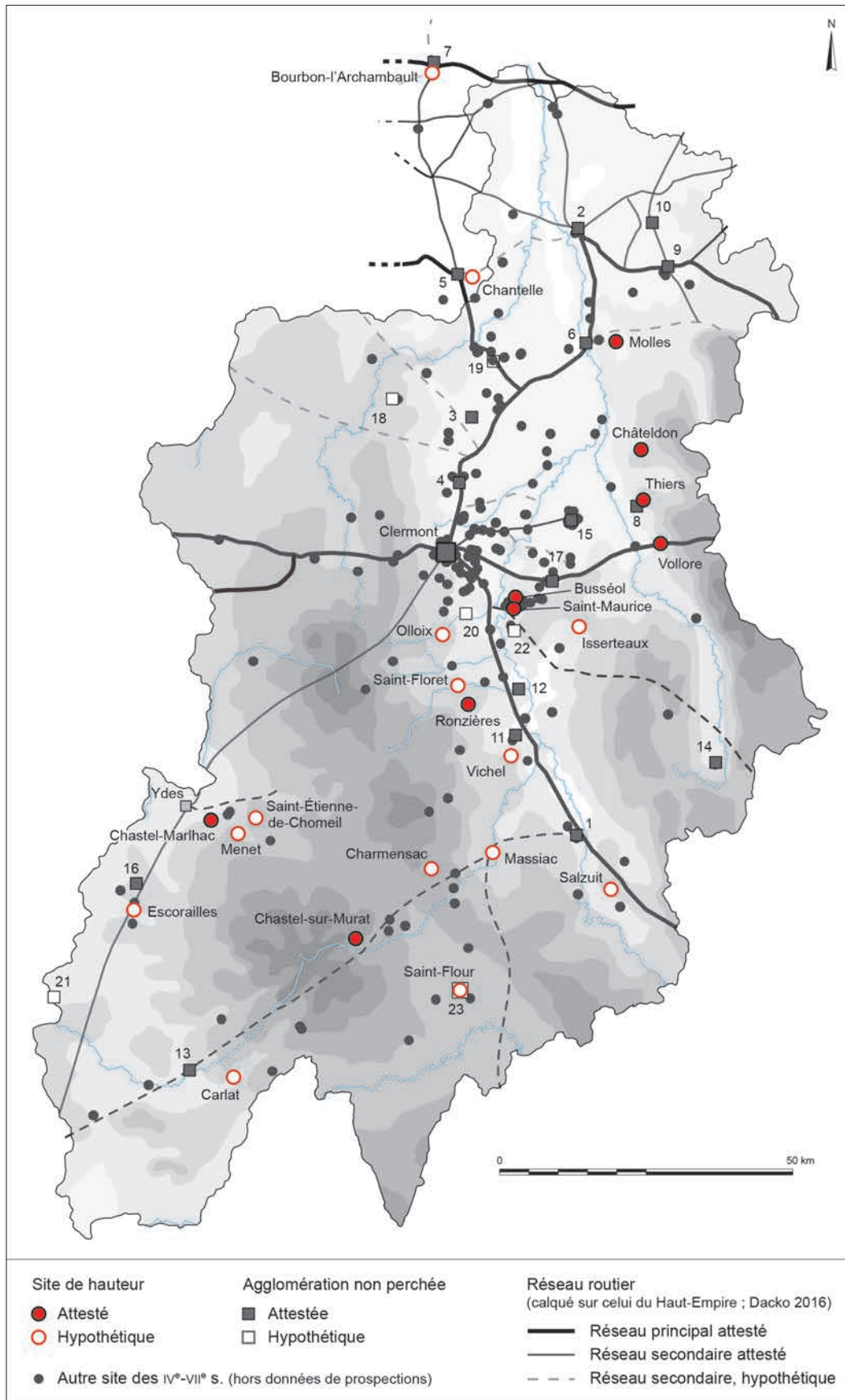


Fig. 12 – Contexte topographique et archéologique des sites de hauteur. 1, Brioude ; 2, Varennes-sur-Allier ; 3, Artonne ; 4, Riom ; 5, Chantelle-la-Vieille ; 6, Vichy ; 7, Bourbon-l'Archambault ; 8, Thiers ; 9, Lubillé ; 10, Trézelles ; 11, Lizinat/Saint-Germain-Lembron ; 12, Issoire ; 13, Arpajon-sur-Cère ; 14, Arlanc ; 15, Lezoux ; 16, Mauriac ; 17, Billom ; 18, Blot-l'Église ; 19, Gannat ; 20, Tallende ; 21, Rouffiac ; 22, Vic-le-Comte ; 23, Saint-Flour (DAO : S. Chabert, ArAr, M. Dacko, CHEC, D. Martinez, SRA Bourgogne-Franche-Comté/Artheis).

le cas de fondations privées, comme cela semble se vérifier à Molles. D'après le corpus disponible, les plateformes sommitales occupant des espaces relativement grands semblent toutefois être privilégiées en Auvergne, peut-être parce qu'elles permettaient l'aménagement d'infrastructures importantes. Toutefois, une vaste superficie ne va pas nécessairement de pair avec une forte densité de l'occupation, comme le cas de Chastel-Marlhac semble l'illustrer. En effet, d'après Grégoire de Tours, l'occupation se serait concentrée dans un secteur de la plateforme sommitale, le reste étant occupé par des bâtiments agricoles et des zones de pâturage (Grégoire de Tours, *LH*, III, 13).

Tous ces sites sont installés dans des zones de contact entre la plaine et la moyenne montagne, fréquemment à l'entrée des vallées et à proximité des principaux axes de circulation, parfois des cours d'eau (fig. 12). Certains semblent à première vue éloignés de ce maillage, constat qui mérite cependant d'être nuancé par l'état des recherches archéologiques, souvent indigentes dans certains secteurs à l'image de ceux de Ronzières ou de Châteldon.

Malgré une documentation lacunaire et hétérogène d'un site à l'autre, il apparaît que les équipements repérés sur les habitats de hauteur relèvent d'activités variées. La présence d'une enceinte maçonnée et/ou de fossés entourant tout ou partie des vestiges est presque systématiquement observée, même lorsque la topographie accidentée confère au lieu une protection naturelle. Les structures liées à une fonction résidentielle n'ont pas toujours été repérées. Elles sont avérées à Molles et à Ronzières, où des citernes et une vaisselle abondante ont été mises au jour. À Chastel-sur-Murat, où aucune structure bâtie n'est conservée, ainsi qu'à Molles, la découverte de meules à bras suggère la pratique d'activités domestiques ; les très nombreuses céramiques retrouvées témoignent également d'une occupation permanente. D'après les témoignages de Grégoire de Tours, les *castra* de Vollore et de Chastel-Marlhac servent de refuge lors des attaques des troupes de Thierry, mais la mention d'une église dans l'enceinte de Vollore et d'activités agricoles sur le plateau de Chastel-Marlhac suggèrent l'existence de structures pérennes abritant les occupants (Grégoire de Tours, *LH*, III, 13, p. 109).

Parmi les vestiges les plus fréquemment attestés figurent les sépultures. Certaines sont associées à une église, comme à Molles, à Saint-Victor de Massiac (Tixier, Liabeuf 1984) et, probablement, à Ronzières (Fournier 1962, p. 174). À Salzuit au contraire, les tombes découvertes ne semblent s'organiser autour d'aucune église, à moins que celle-ci n'ait tout simplement pas été retrouvée.

Enfin, des indices liés à une présence militaire – principalement des fers de flèches – sont relevés à Chastel-sur-Murat (Cantal) (Boudartchouk 1999). Ces quelques éléments témoignent toutefois davantage du passage occasionnel de la *militia* que d'une véritable installation de garnisons.

À l'appui des sources textuelles, des données topographiques et au regard des infrastructures mises en évidence par l'archéologie, il apparaît que le contrôle, voire la défense des territoires, du moins pour la fin du IV^e et le V^e s., constitue la principale prérogative des habitats de hauteur. La diversité et la monumentalité des équipements montrent par ailleurs que la plupart de ces habitats, loin d'être rudimentaires, sont construits pour durer et remplissent de multiples fonctions – résidentielle avec

un possible rôle d'accueil des voyageurs, de défense publique ou privée, d'encadrement religieux, de fonction économique – qui les rendent complémentaires des établissements de plaine.

INSERTION ET RÔLE DES HABITATS DE HAUTEUR DANS LE PAYSAGE ARVERNE

Bien que bâtis sur des reliefs accidentés, ces sites ne sont pas isolés mais implantés dans les secteurs de passage et dans les zones de contact entre plaines et contreforts montagneux. Aucun n'apparaît éloigné des foyers de peuplement au vu de la carte de répartition des sites des IV^e-VII^e s. connus en Auvergne (fig. 12). Si les établissements perchés localisés en bordure de la plaine de la Limagne, qui draine la cité des Arvernes depuis le sud de Clermont jusqu'au nord du territoire, apparaissent insérés dans un maillage d'occupation dense, au contraire de ceux situés dans les secteurs à plus fort relief, cela est davantage dû à une répartition inégale de la recherche archéologique qu'à une réalité historique. Leur positionnement par rapport aux agglomérations secondaires de la fin de l'Antiquité (tabl. II) suggère qu'ils appartiennent à un réseau complémentaire (fig. 12). Certains se sont en effet développés non loin d'une agglomération, comme Molles près de Vichy-Cusset (Corrocher 1981 ; Augustin 2015), Thiers qui est un *vicus* organisé entre une ville haute et une ville basse et dont l'une des collines est occupée par un site fortifié, Ronzières non loin de Saint-Germain-Lembron/Lizinat et d'Issoire et, peut-être, Chastel-Marlhac situé à proximité d'Ydes, occupé durant le Haut-Empire au moins. En revanche, Châteldon et Chastel-sur-Murat ne sont proches d'aucune agglomération connue, mais sont positionnés non loin des voies terrestres et des principaux cours d'eau.

Le mobilier retrouvé sur la plupart de ces sites montre également leur insertion dans les circuits d'échanges, parfois de longue distance, au même titre que les agglomérations secondaires et que les établissements de plaine de grande envergure. À Molles, les importations sont attestées dès le début de l'occupation et correspondent à des céramiques décorées à l'éponge, à de la sigillée d'Argonne et à des dérivées de sigillées paléochrétiennes languedociennes, celles-ci étant importées jusqu'au VI^e s. (fig. 13, n^{os} 1 à 6). Un fragment d'amphore africaine et surtout une lampe africaine de type Atlante X complètent ce corpus. Bien qu'isolés sur le site, ils s'ajoutent aux quelques fragments recensés en Auvergne et témoignent d'une diffusion des produits africains dans la région, même si celle-ci semble peu intensive. L'intégration de l'occupation aux circuits alimentant la cité arverne en produits lointains est également illustrée à Molles par la présence de céramiques fortement inspirées des vaisseliers septentrionaux. La céramique peinte à engobe rouge et décor blanc, qui possède une pâte micacée fréquente dans la région, présente un traitement de surface, un décor peint et un répertoire de formes ouvertes s'inscrivant dans la tradition des dérivées de sigillée produites à partir du V^e s. à Trèves, à Mayen (la « rotbraungestrichene Keramik » ; Brulet 2010b), mais aussi en Moselle (Bet *et al.* 2011, p. 75-76). Rarement mise en évidence en Auvergne, elle pourrait correspondre à une fabrication régionale, peut-être de Lezoux où quelques exemplaires sont attestés et où les importations sont rares (fig. 13, n^o 7). L'emprunt à des fabrications exogènes est également observé pour certaines formes

Tabl. II – Critères de hiérarchisation des agglomérations secondaires attestées et hypothétiques prises en compte dans le propos.

	Agglomérations secondaires	Département	Nom antique attesté ou supposé	Sources textuelles	Atelier monétaire	Vestiges archéologiques
Attestées						
1	Brioude	Haute-Loire	<i>vicus Brivatensis</i>	- GT, SJ	oui	- baptistère - sarcophages
2	Varenes-sur-Allier	Allier	<i>Vorogio</i>	- Peutinger	oui	- fosse
3	Artonne	Puy-de-Dôme	<i>vicus Arthonensis</i>	- GT, VP, V, 2 et GC, 5	oui	- inscriptions funéraires
4	Riom	Puy-de-Dôme	<i>vicus Ricomagense</i>	-GT, GC, 5 - Vie de saint Priest	oui	à proximité : <i>villa</i> de Pessat
5	Chantelle-la-Vieille	Allier	<i>Cantilia</i>	- Peutinger - SA, Ep. livre IV,13)	non	- ruelles - bâtiments
6	Vichy-Cusset	Allier	<i>Aquis Calidis</i>	- Peutinger	non	- thermes
7	Bourbon-l'Archambault	Allier	<i>Aquis Bormonis</i>	- Peutinger	non	- bâtiments
8	Thiers	Puy-de-Dôme	<i>castrum Thigernum</i>	- GT, GM, 51, 66	non	- niveaux antérieurs à l'église Saint-Genès
9	Lubillé	Allier	<i>vicus Berberensis</i> appelé aussi <i>Lipidiacum</i> (Lapalisse)	- GT, VP, XIII, 1	non	
10	Trézelles	Allier	<i>vicus Transalicensis</i>	- GT, VP, XIII, 1	non	
11	Liziniat/Saint-Germain-Lembron	Puy-de-Dôme	<i>Vicus Liziniacum</i>	- GT, LH, II, 15- chartre de 945	non	
12	Issoire	Puy-de-Dôme	<i>Iciodorensis vicum</i>	- GT, GC, 29 - Vie de saint Priest	non	
13	Arpajon-sur-Cère	Cantal			oui	- sarcophage en marbre - <i>triens</i> mérovingien avec mention <i>Arpagone</i>
14	Arlanc	Puy-de-Dôme	« <i>Arelenco</i> »		oui	- trésor monétaire isolé
15	Lezoux	Puy-de-Dôme	<i>Laudosum</i>		oui	- fours
16	Mauriac	Cantal			oui	
17	Billom	Puy-de-Dôme	<i>Billomagus</i>		oui	
Hypothétiques						
18	Blot-l'Église	Puy-de-Dôme	« <i>Blote</i> »		oui	
19	Gannat	Allier			oui ?	
20	Tallende	Puy-de-Dôme	« <i>Telemate</i> »		oui ?	
21	Rouffiac	Cantal	« <i>Rufiacu</i> »		oui ?	
22	Vic-le-Comte	Puy-de-Dôme			non	oui ?
23	Saint-Flour	Cantal	<i>Indiciacum</i>		non	

Abréviations : GT : Grégoire de Tours ; GC : *Liber in gloria Confessorum* ; GM : *Liber in gloria Martyrum* ; LH : *Libri Historiarum* ; SJ : *In gloriam Juliani martyris* ; VP : *Liber Vitae Patrum* ; SA : Sidoine Apollinaire.

inédites en Auvergne et datées du VI^e et début du VII^e s., tels que les pots biconiques (fig. 13, n^{os} 8 et 11), les gobelets carénés proches des gobelets dits burgondes (fig. 13, n^o 9) et le gobelet à double carène uniquement attesté au nord-est de l'Auvergne, en Bourgogne, en Franche-Comté et en Suisse (fig. 13, n^o 10, fig. 13 ; Mathiaut-Legros 2006, p. 198 ; Kasprzyk, Mouton-Venault 2011, p. 83-84). Simples imitations ou productions « sous influence » (Bonifay, Raynaud 2007, p. 110), ces occurrences, bien que rares, apparaissent néanmoins significatives au vu de leur récurrence au sein des ensembles céramiques de cette période (Chabert 2016). Il en est de même des céramiques importées : dérivée de sigillée

paléochrétienne et sigillée d'Argonne sont en effet attestées sur les autres sites de hauteur, notamment à Ronzières, à Busséol et à Chastel-sur-Murat. À Ronzières, la forte proportion de dérivées de sigillées paléochrétiennes, estimée à plus de 30 % des céramiques, est toutefois surévaluée par la présence d'exemplaires de fabrication probablement régionale (Guyot 2003, p. 319). À Chastel-sur-Murat au contraire, où les produits exogènes sont estimés à plus de 20 % des céramiques, les dérivées de sigillées paléochrétiennes retrouvées appartiennent bien pour la plupart à des productions languedociennes (Boudartchouk 1999, p. 84). De l'amphore africaine et de la céramique bistre du val de Saône sont

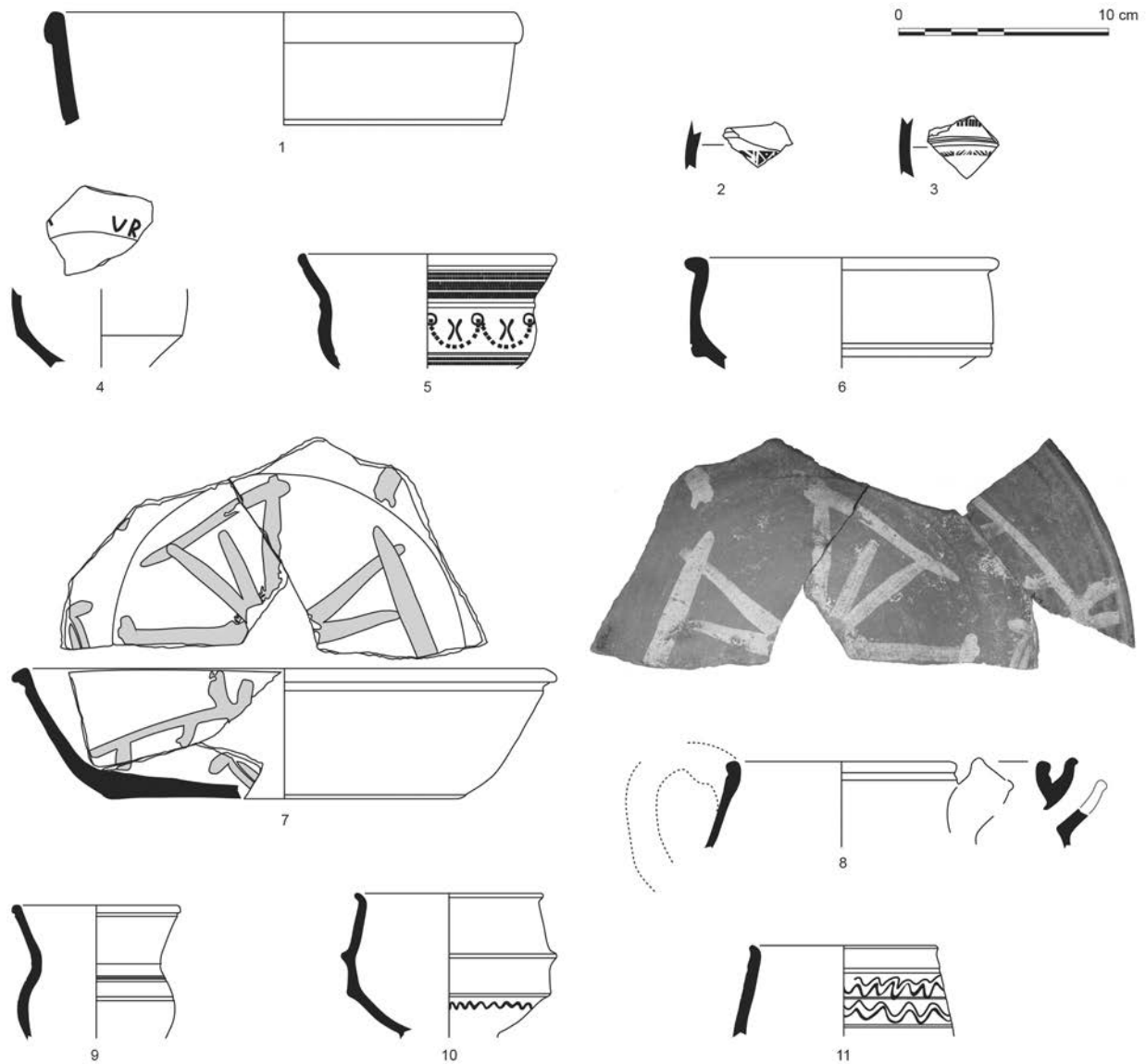


Fig. 13 – Céramiques d'importation et productions « sous influence » retrouvées à Molles. Sigillée d'Argonne : 1 à 3 ; dérivée de sigillée paléochrétienne languedocienne : 4 et 5 ; céramique décorée à l'éponge : 6 ; céramique peinte à engobe rouge et décor blanc : 7 ; céramique commune grise : 8 et 9 ; céramique claire lissée : 10 ; céramique gris bleuté : 11 (dessin et DAO : S. Chabert, ArAr).

également recensées sur les sites perchés, mais de manière sporadique (un fragment d'amphore africaine à Chastel-sur-Murat et deux pots à pâte bistre à Salzuit).

Ce panel d'importations est le même que celui observé pour les agglomérations et les établissements de plaine connus (fig. 14). Lorsqu'elles ont pu être estimées, les proportions, si elles restent peu élevées, sont toutefois sensiblement proches d'un site à l'autre, les céramiques exogènes constituant en moyenne 5 % du mobilier retrouvé. Cette présence discrète est à l'image de ce qui est observé à l'échelle du territoire arverne et ne semble pas aller à l'encontre de l'idée d'un commerce de longue distance pérenne en Auvergne. Les aléas des découvertes, d'ailleurs fréquemment anciennes, et l'avancée des connaissances expliquent en partie la faiblesse quantitative des céramiques importées. De plus, la répartition spatiale des importations place la cité arverne aux confins des aires de diffusion des principales productions exportées à la fin de l'Antiquité (fig. 15). L'expansion de la sigillée d'Argonne, de la céramique poitevine décorée à

l'éponge et des productions des ateliers éduens (Autun, Domecy-sur-Cure) et du val de Saône (en particulier la céramique bistre) semble ainsi s'amenuiser à partir du territoire arverne. Au-delà de Chastel-sur-Murat en effet, la sigillée d'Argonne se fait rare. Clermont-Ferrand constitue à l'heure actuelle la limite orientale du rayonnement des productions poitevines décorées à l'éponge – malgré quelques découvertes suisses (Simon-Hiernard 1991) – et celle, méridionale, des céramiques éduennes et saônoises (céramique de Jaulges/Villiers-Vineux, céramique peinte, céramique bistre). Seule la dérivée de sigillée paléochrétienne présente une répartition plus homogène, probablement en raison d'une commercialisation plus intensive à l'échelle de la Gaule, étendue jusqu'en Île-de-France, voire au-delà (Ciezar *et al.* 2006). Il ressort de ces observations que, si la cité arverne est bien insérée dans les circuits commerciaux interrégionaux, elle semble se trouver aux confins de leurs aires de diffusion. La faiblesse des produits africains (sigillées et lampes) montrerait par ailleurs que le territoire arverne est davantage tourné vers le

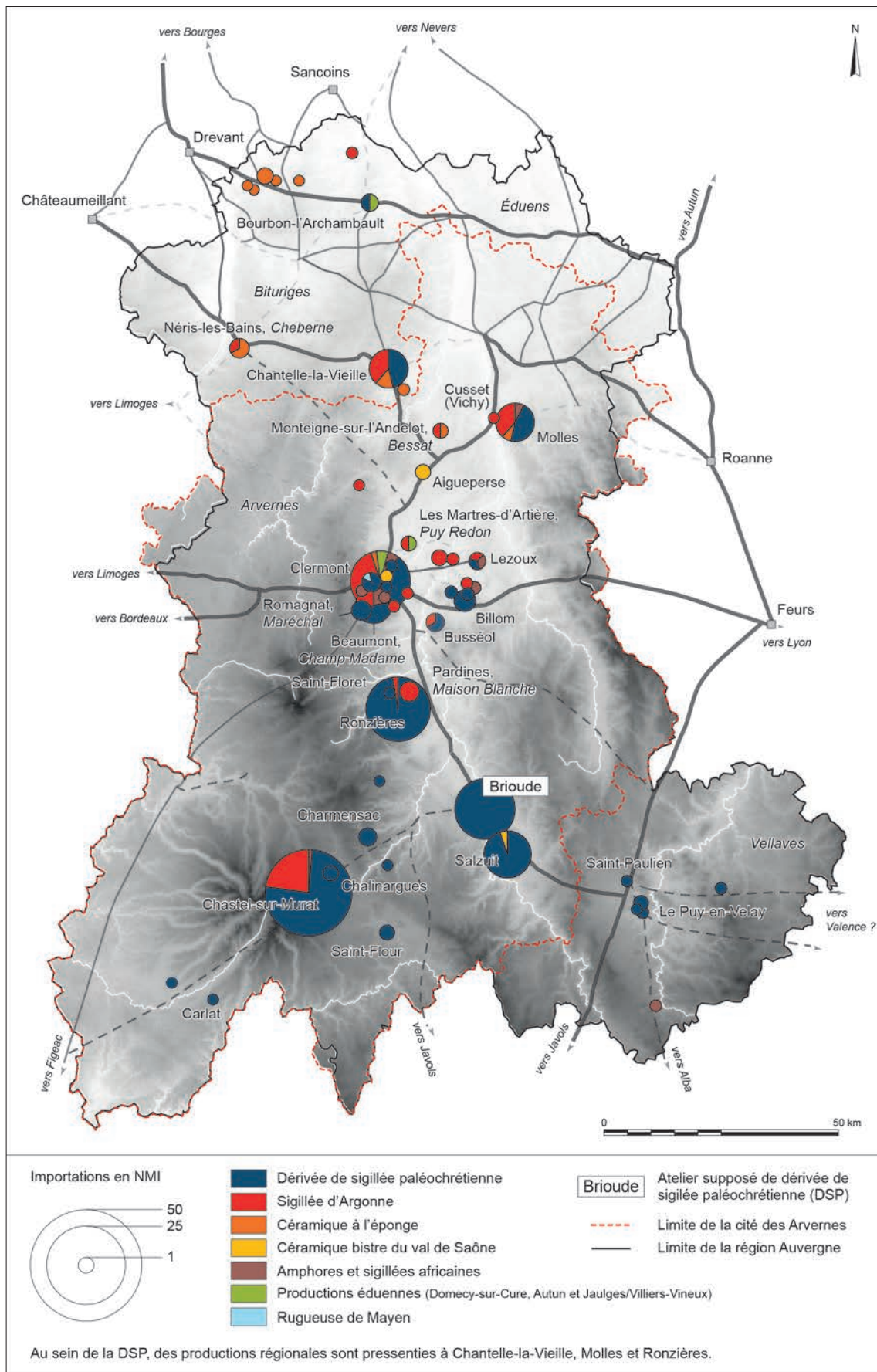


Fig. 14 – Répartition des céramiques d'importation en Auvergne (DAO : S. Chabert, ArAr, M. Dacko, CHEC).

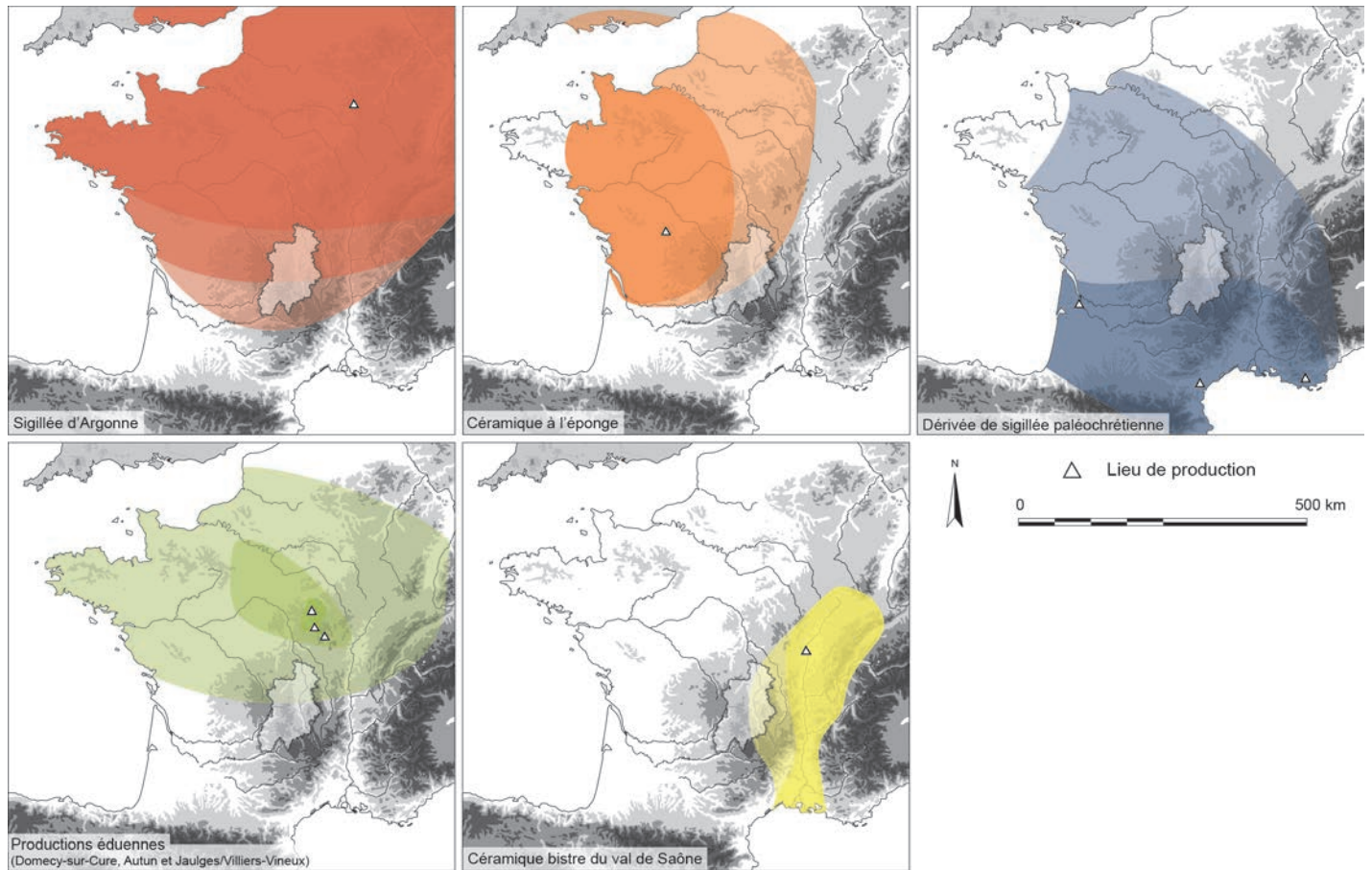


Fig. 15 – Diffusion des principales importations retrouvées en Auvergne (DAO : S. Chabert, ArAr ; d'après Bonifay, Raynaud, 2007, fig. 80 ; Brulet 2010a, 2010b, 2010c ; Creuzenet 1996 ; Joly 1994 ; Raynaud 1993 ; Simon-Hiernard 1991 ; Soulas 1998).

commerce intérieur que vers les réseaux méditerranéens, relayés par le Rhône puis Lyon, et en perte de vitesse à partir du VI^e s. (Bonifay, Raynaud 2007, p. 105-107). La raison de cet approvisionnement parcimonieux en provenance du littoral méditerranéen pourrait être liée aux coûts de transport, que l'on peut supposer élevés car empruntant nécessairement les voies terrestres et qui seraient devenus trop importants dans le contexte économique affaibli de la fin de l'Antiquité. On peut également s'interroger sur le poids des contraintes géographiques que les massifs montagneux devaient représenter sur la circulation des marchandises, notamment les monts du Forez à l'est et les monts du Cantal et les Cévennes au sud. Ceux-ci ont en effet pu freiner l'arrivée de certaines vaisselles, tandis que les secteurs de plaine au nord et de moindre relief à l'ouest ne présentaient aucun obstacle aux échanges. Toutefois, si les parentés observées avec les productions limitrophes du Limousin et de la région Centre vont en ce sens, les correspondances morphologiques établies avec certaines céramiques roannaises indiqueraient que des relations existaient également avec le territoire ségusiave (Chabert 2016). Ces deux idées, en apparence contradictoires, pourraient en réalité traduire deux systèmes économiques distincts, l'un lié aux circuits commerciaux approvisionnant un territoire, l'autre dépendant des traditions de fabrication de ce même espace.

Ces hypothèses, liées aux modalités d'approvisionnement et à l'organisation des infrastructures commerciales à la fin de l'Antiquité, restent pour l'heure des pistes de réflexion suggérées

par l'état de la documentation. Il est en effet probable que la diffusion de la plupart des productions mentionnées reste encore sous-évaluée. Néanmoins, même ténue, la présence de ces importations atteste l'insertion des habitats de hauteur dans les circuits commerciaux alimentant la cité arverne et va à l'encontre de l'idée selon laquelle ces occupations auraient fonctionné en autosuffisance.

*
* *

Le bilan de cette première enquête met en évidence l'ampleur du phénomène de perchement de l'habitat en Auvergne à partir de l'Antiquité tardive et souligne l'exceptionnel potentiel archéologique de ces sites qui, pour la plupart, ont pour particularité d'être abandonnés depuis le Moyen Âge. Il met en évidence la pluralité de leurs formes et fait état de la difficulté qui entoure la caractérisation de leurs fonctions par ailleurs multiples et qui rendent ces établissements complémentaires des agglomérations de plaine.

Si les textes permettent de compléter efficacement le corpus de sites, ils n'aident jamais à appréhender concrètement leur identité. Les mentions de *castrum*, *castellum*, *oppidum* ou de *munitio*, que l'on essaie tant bien que mal de rattacher aux vestiges tardo-antiques et mérovingiens mis au jour sur les hauteurs, ne renvoient finalement à aucune réalité précise, tout au moins en termes de fonction. Nombre de ces sites

anonymes, à l'image de celui de la Couronne, ne peuvent ainsi être approchés que par une enquête de terrain. Cette étude a en effet permis d'étudier la genèse et les transformations de ce petit établissement de hauteur entre Antiquité tardive et Moyen Âge, en explicitant une scansion chronologique rarement mise en évidence. Celle-ci est marquée par une rupture dans le mode d'occupation du site au début du VII^e s. avec toutefois un maintien de l'église au cours de l'époque carolingienne, dans et autour de laquelle on continue à inhumér. Le lieu de culte constitue dès lors le socle de la mémoire du site, et c'est peut-être lui qui fixe le retour d'une occupation résidentielle autour de l'an mil.

L'avancée des recherches sur ce type de sites reste qui plus est entièrement tributaire des travaux d'archéologie programmée pour des secteurs qui aujourd'hui, exclus des grands projets

d'aménagement du territoire, n'offrent aucune possibilité d'être appréhendés dans le cadre de l'archéologie préventive. Par conséquent, les études conduites sur le sujet peuvent s'avérer relativement longues, au-delà du fait qu'elles sont souvent techniquement éprouvantes, sur des hauteurs difficiles d'accès. Pourtant, l'exploration de ces sites revêt un intérêt majeur, ainsi que nous l'avons souligné avec l'exemple de la Couronne, pour comprendre les changements politiques, économiques et sociaux qui affectent l'ancienne cité arverne dès la fin du IV^e s. Leur émergence exerce une influence significative sur l'organisation des peuplements à partir de l'Antiquité tardive. Les populations investissent dès lors de nouveaux terroirs, dans le sillon de l'apparition de nouvelles formes d'autorité, modifiant ainsi en profondeur les rapports de pouvoir et de production.

BIBLIOGRAPHIE

ABRÉVIATIONS

AIBL	Académie des inscriptions et belles-lettres.
AFAM	Association française d'archéologie mérovingienne.
BUCEMA	<i>Bulletin du centre d'études médiévales d'Auxerre.</i>
CAG	Carte archéologique de la Gaule.
MGH	<i>Monumenta Germaniae Historica.</i>
RAE	<i>Revue archéologique de l'Est.</i>
RFO	Rapport final d'opération.
SFECAG	Société française d'étude de la céramique antique en Gaule.

SOURCES ANCIENNES

Annales Mettenses Priores (687-830), éd. B. Simson, *MGH. SS rer. Germ.* 10, Hanovre-Leipzig, 1905.

Annales regni Francorum inde a. 741 usque ad 829, qui dicuntur Annales Laurissensesmaiores et Einhardi, éd. G.H. Pertz et F. Kurze, *MGH. SS rer. Germ.* 6, Hanovre, 1895.

Annales de Saint-Bertin, éd. F. Grat, J. Vieillard et S. Clémencet, Paris, 1964.

Chroniques de Frédégaire : Chronicarum quae dicitur Fredegarii scholastici libri IV cum Continuationes, in Fredegarii et aliorum chronica, vitae sanctorum, éd.

B. Krusch, *MGH. SS rer. Merov.* II, 11, Hanovre, 1888.

Grégoire de Tours : *Liber Vitae Patrum, in Teil II. Miracula et opera minora, VII*, éd. B. Krusch, *MGH. SS rer. Merov.* I, 2, Hanovre, 1885.

Liber in gloria Martyrum, in Teil II. Miracula et opera minora, I, éd. B. Krusch, *MGH. SS rer. Merov.* I, 2, Hanovre, 1885.

Liber in gloria Confessorum, in Teil II. Miracula et opera minora, VIII, éd. B. Krusch, *MGH. SS rer. Merov.* I, 2, Hanovre, 1885.

Liber de passione et virtutibus s. Iulianimartyris, in Teil II. Miracula et opera minora, II, éd. B. Krusch, *MGH. SS rer. Merov.* I, 2, Hanovre, 1885.

Tome I : Libri Historiarum Decem, éd. B. Krusch, W. Levison, *Monumenta Germaniae Historica, Scriptorum Merovingicarum I, I*, Hahn, Hanovre, 1885, réédition 1937.

Sidoine Apollinaire : *Tome II : Epistulae. Livres I-V*, éd. A. Loyer, Les Belles Lettres, Paris, 1970 (réédition 2003).

Vita Marii Mart., AASS, juin 2, Paris, 1698.

RÉFÉRENCES

Arduini E., Fournier P.-F. 1973 : Découvertes aux puits Saint-André et Saint-Romain (communes de Mirefleurs, Busséol et Saint-Maurice), *Bulletin historique et scientifique d'Auvergne*, 86, p. 167-186.

Arnaud P., Brizard M., Wittmann A. 2005 : Bourbon-l'Archambault, église Saint-Georges, RFO de diagnostic archéologique,

Clermont-Ferrand, Service régional de l'archéologie, 53 p.

Augustin L. 2015 : Aquis Calidis/Vichy : une agglomération gallo-romaine en territoire arverne. *Éléments pour la constitution d'une atlas topographique*, Mémoire de Master en Archéologie, Clermont-Ferrand, université Blaise-Pascal, 4 vol.

Bet P., Cabart H., Delage R., Feller M., Gama F. 2011 : La céramique domestique et la verrerie de l'Antiquité tardive issues de la fouille de la « ZAC de l'Amphithéâtre 2006-2008 » à Metz : premières observations, in Kasprzyk M., Kuhnle G. (dir.), *L'Antiquité tardive dans l'est de la Gaule, I. La vallée du Rhin supérieur et les provinces gauloises*

- limitrophes : actualités de la recherche, Actes du colloque international de Strasbourg, 20-21 novembre 2008*, Dijon, Société archéologique de l'Est (coll. Suppl. à la RAE, 30) p. 69-81.
- Bonifay M., Raynaud C. 2007** : Échanges et consommation, in Guyon J., Heijmans M. (dir.), Dossier : Antiquité tardive, haut Moyen âge et premiers temps chrétiens en Gaule méridionale. Seconde partie : monde rural, échanges et consommation, *Gallia*, 64, p. 93-161.
- Bouchard E., Bertrand A. 1881** : Découverte de ruines gallo-romaines et mérovingienne à La Couronne, commune de Molles, près de Cusset (Allier), *Bulletin de la société d'émulation de l'Allier*, XV, p. 381-391.
- Boudartchouk J.-L. 1998** : *Le Carladez de l'Antiquité au XIII^e siècle, terroirs, hommes et pouvoirs*, Thèse de 3^e cycle, Toulouse, université de Toulouse-Le Mirail, 6 vol.
- Boudartchouk J.-L. 1999** : Un exemple de *castellum* auvergnat : le site de hauteur de Chastel-sur-Murat (Cantal), in Fizellier-Sauget B. (dir.) 1999, p. 83-107.
- Brulet R. 2008** : Fortifications de hauteur et habitat perché de l'Antiquité tardive au début du haut Moyen Âge, entre Fagne et Eifel, in Steuer H., Bierbrauer V. (dir.), *Höhensiedlungen zwischen Antike und Mittelalter von den Ardennen bis zur Adria*, Berlin, De Gruyter (coll. Reallexikon der Germanischen Altertumskunde - Ergänzungsbände, 58), p. 13-20.
- Brulet R. 2010a** : La céramique à l'éponge, in Brulet R., Vilvoder F., Delage R. (dir.), *La céramique romaine en Gaule du Nord. Dictionnaire des céramiques, la vaisselle à large diffusion*, Turnhout, Brepols, p. 260-263.
- Brulet R. 2010b** : La sigillée du Bas-Empire d'Argonne, in Brulet R., Vilvoder F., Delage R. (dir.), *La céramique romaine en Gaule du Nord. Dictionnaire des céramiques, la vaisselle à large diffusion*, Turnhout, Brepols, p. 216-253.
- Brulet R. 2010c** : La sigillée du Bas-Empire de Jaulges-Villiers-Vineux, in Brulet R., Vilvoder F., Delage R. (dir.), *La céramique romaine en Gaule du Nord. Dictionnaire des céramiques, la vaisselle à large diffusion*, Turnhout, Brepols, p. 208-210.
- Camerini L. 2013** : *Bourbon-l'Archambault, Centre historique (Auvergne-Allier) : rapport de diagnostic*, RFO de diagnostic archéologique, Service régional de l'archéologie, Clermont-Ferrand.
- Chabert S. 2016** : *La céramique en territoire arverne et sur ses marges de l'Antiquité tardive au haut Moyen Âge (fin III^e - milieu VII^e siècle). Approche chrono-typologique, économique et culturelle*, Thèse de 3^e cycle, Clermont-Ferrand, université Blaise Pascal, 3 vol.
- Ciezar P., Bertin P., Pilon F., Van Ossel P. 2006** : Le mobilier céramique et numismatique du Bas-Empire provenant de deux caves de l'établissement antique de La Pièce du Gué au Mesnil-Amelot (Seine-et-Marne), in Van Ossel P. (dir.), *Les céramiques de l'Antiquité tardive en Île-de-France et dans le Bassin parisien. Volume 1. Ensembles régionaux*, Nanterre, Dioecesis Galliarum (Document de travail, 7), p. 185-208.
- Corrocher J. 1981** : *Vichy antique*, Clermont-Ferrand, Institut d'Études du Massif Central, 425 p.
- Creuzenet F. 1996** : « La production de céramiques à Autun (Saône-et-Loire) », *SFECAG, Actes du congrès de Dijon, 1996*, Marseille, SFECAG, p. 25-40.
- D'Agostino L. 2004** : « Carlat », *ADLFI. Archéologie de la France - Informations* [URL : <http://adlfi.revues.org/4878>, consulté le 05 novembre 2015].
- Dacko M. 2016** : *Circuler dans le Massif central à l'époque romaine : réseaux, infrastructures et équipements routiers. Le cas des cités arverne et vellave*, Thèse de 3^e cycle, Clermont-Ferrand, Université Blaise Pascal, 5 vol.
- Dumontet M. Duterne Y. 1999** : La nécropole mérovingienne de « Montgebrout » à Salzuit (Haute-Loire), in Fizellier-Sauget B. (dir.) 1999, p. 247-254.
- Fizellier-Sauget B. (dir.) 1999** : *L'Auvergne de Sidoine Apollinaire à Grégoire de Tours, Histoire et Archéologie, Actes des XIII^e journées internationales d'archéologie mérovingienne, Clermont-Ferrand, 3-6 octobre 1991*, Clermont-Ferrand, Institut d'Études du Massif Central, XIV (Mémoires AFAM, 12), 424 p.
- Fournier G. 1962** : *Le peuplement rural en Basse Auvergne durant le haut Moyen Âge*, Paris, Faculté des Lettres, Clermont-Ferrand, Académie des Sciences, Belles-Lettres et Arts, 3^e édition, 2011, 683 p.
- Fournier P.-F. 1975** : La Haute-Auvergne au temps de Grégoire de Tours, *Revue de la Haute-Auvergne*, 45, p. 233-249.
- Fournier G. 1999** : Ronzières (Puy-de-Dôme) : forteresse et paroisse des époques paléochrétienne et mérovingienne, in Fizellier-Sauget B. (dir.) 1999, p. 169-181.
- Gandel P., Billoin D. 2011** : Le site de Gaillardon à Ménétru-le-Vignoble (Jura) : un établissement de hauteur de l'Antiquité tardive et du haut Moyen Âge, *RAE*, 60, p. 313-421.
- Gandel P., Billoin D., Humbert S. 2008** : Écrille « La Motte » (Jura) : un établissement de hauteur de l'Antiquité tardive et du haut Moyen Âge, *RAE*, 57, p. 289-314.
- Guyot S. 2003** : *La céramique médiévale en Basse-Auvergne*, Thèse de 3^e cycle, Paris, université de Paris I, 2 vol.
- Joly M. 1994** : « L'atelier de potiers gallo-romain de Domecy-sur-Cure », in *SFECAG, Actes du congrès de Millau, 1994*, Marseille, SFECAG, p. 213-223.
- Kasprzyk M., Mouton-Venault S. 2011** : Quelques contextes de consommation tardifs de l'est de la Gaule Lyonnaise, principalement chez les Éduens, in Van Ossel P. (dir.), *Les céramiques de l'Antiquité tardive en Île-de-France et dans le Bassin parisien. Volume II : synthèses*, Nanterre, Dioecesis Galliarum (Document de travail, 9), p. 67-101.
- Legrand d'Aussy J.-P.B. 1794** : *Voyage fait, en 1787 et 1788, dans la ci-devant Haute et Basse Auvergne, tome 3*, Paris, Imprimerie des sciences et arts.
- Liegard S., Henrion F., Büttner S., Fourvel A. 2005** : *Les sarcophages en grès de la bordure septentrionale du Massif Central : production, diffusion, utilisations et emplois, Projet collectif de recherche - rapport intermédiaire*, Rapport PCR, Service régional de l'archéologie d'Auvergne, Clermont-Ferrand.
- Martínez D. 2011** : L'église paléochrétienne du site de La Couronne à Molles : première campagne, *BUCEMA*, 15 [URL : <http://cem.revues.org/11933>].
- Martínez D. 2017** : *De la cité arverne au diocèse de Clermont. Topographie ecclésiastique, fortifications et peuplements de l'Auvergne entre Antiquité tardive et haut Moyen Âge (V^e-X^e siècles) : une approche archéologique*, Thèse de 3^e cycle, Clermont-Ferrand, université Blaise Pascal, 3 vol.
- Martínez D., Chabert S. 2012** : Le site de La Couronne à Molles (Allier) : un établissement de hauteur de l'Antiquité tardive et du haut Moyen Âge. Bilan de la deuxième campagne de recherches, *BUCEMA*, 16 [URL : <http://cem.revues.org/12382>].
- Mathiaut-Legros A. 2006** : Céramiques fines et identité régionales, le cas de la céramique dite « burgonde », in Hincker V., Husi P. (dir.), *La céramique du haut Moyen Âge dans le nord-ouest de l'Europe, V^e-X^e siècles, Actes du colloque de Caen, 2004, « Bilan et perspectives dix ans après le colloque d'Outreau »*, Condé-sur-Noireau, Éditions NEA, p. 195-208.
- Phalip B. 1988** : « La charte dite de Clovis », *Revue de la Haute Auvergne*, 51, p. 567-607.
- Piéri L. 2005** : *Les oratoria in agro proprio dans la Gaule de l'Antiquité Tardive : un aspect des rapports entre potentes et évêques*, in Delaplace C. (dir.), *Aux origines de la paroisse rurale en Gaule méridionale (IV^e-IX^e siècles)*, Paris, Errance, p. 235-242.
- Provost M., Mennessier-Jouannet C. 1994** : *Le Puy-de-Dôme*, Paris, AIBL (coll. CAG, 63/2), 375 p.

- Provost M., Vallat P. 1996** : *Le Cantal*, Paris, AIBL (coll. CAG, 15), 217 p.
- Raynaud C. 1993** : Céramique estampée grise et estampée, dite « dérivée de sigillées paléochrétiennes », in Py M. (dir.), *Dicocer : Dictionnaire des céramiques antiques (VII^e siècle de n. è.) en Méditerranée nord-occidentale (Provence, Languedoc, Ampurdan)*, Lattes, Édition de l'Association pour la recherche archéologique en Languedoc Oriental (coll. Mélanges d'histoire et d'archéologie de Lattes, Lattara, 6), p. 410-418.
- Sauget J.-M., Fizellier-Sauget B. 1999** : La « chapelle de Pessat » (Riom, Puy-de-Dôme) : exemple de l'évolution d'une paroisse rurale en Basse-Auvergne depuis le haut Moyen Âge, in Fizellier-Sauget B. (dir.) 1999, p. 301-336.
- Schneider L. 2004** : Entre Antiquité et Haut Moyen Âge : traditions et renouveau de l'habitat de hauteur dans la Gaule du Sud-Est, in Fixot M. (dir.), *Paul-Albert Février de l'Antiquité au Moyen Âge, Actes du colloque de Fréjus, 7-8 avril 2001*, Aix-en-Provence, Presses universitaires de Provence, p. 173-200.
- Schneider L. 2007** : Structures du peuplement et formes de l'habitat dans les campagnes du sud-est de la France de l'Antiquité au Moyen Âge (IV^e-VIII^e s.) : essai de synthèse, in Guyon J., Heijmans M. (dir.), Dossier : Antiquité tardive, haut Moyen âge et premiers temps chrétiens en Gaule méridionale. Seconde partie : monde rural, échanges et consommation, *Gallia*, 64, p. 11-56.
- Schneider L. 2010** : De la fouille des villages abandonnés à l'archéologie des territoires locaux. L'étude des systèmes d'habitat du haut Moyen Âge en France méridionale (V^e-X^e siècles) : nouveaux matériaux, nouvelles interrogations, in Chapelot J. (dir.), *Trente ans d'archéologie médiévale en France : un bilan pour l'avenir, IX^e congrès international de la Société d'archéologie médiévale, Vincennes, 16-18 juin 2006*, Caen, CRAHM, p. 133-161.
- Simon-Hiarnard D. 1991** : Du nouveau sur la céramique à l'éponge, *SFECAG, Actes du Congrès de Cognac, 8-11 mai 1991*, Marseille, SFECAG, p. 61-76.
- Soulas S. 1998** : *La céramique estampée tardive à Bordeaux*, Thèse de 3^e cycle, Bordeaux, université Michel de Montaigne, 368 p.
- Tixier L., Liabeuf R. 1984** : Aménagements et construction sur le plateau de Saint-Victor de Massiac (Cantal), de la Protohistoire au XVI^e siècle : essai d'interprétation stratigraphique et chronologique, *Archéologie médiévale*, 14, p. 221-257.